

Corrigendum

Quand le raz-de-marée a un impact mondial : S'attaquer au défi planétaire de la démence – Corrigendum

Flamine Alary, Joanne Goldberg et Yves Joannette

doi:10.1017/S0714980817000277. Published by Cambridge University Press, 4 July 2017

The following edits were submitted for the article by Alary et al. (2017) in the September issue of *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement* and were incorporated after the article had been published as FirstView ahead of print:

First page, first paragraph:

“les débats entourant le projet de loi C-233” replaced with “la sanction royale accordée au projet de loi C-233.”

Third page, lines 1–4:

“Les 22 et 23 mai 2017, l'Assemblée mondiale de la santé demandera à tous les pays de prendre position relativement à un plan d'action mondial.” replaced with “Le 29 mai dernier, l'Assemblée mondiale de la santé a approuvé un plan d'action mondial. Ce plan a été introduit par de nombreux pays incluant le Canada et met l'accent sur la participation de tous les pays afin de s'assurer que les domaines les plus urgents soient pris en compte.”

Third page, fourth complete paragraph:

“Le plan demandera à tous les pays non seulement de reconnaître le défi que pose la démence, mais aussi de s'engager sérieusement à déployer des efforts et des ressources pour lutter contre le raz-de-marée et venir en aide aux personnes souffrant de démence et à leurs aidants afin d'améliorer leur qualité de vie.” replaced with “Le plan demande à tous les pays non seulement de reconnaître le défi que pose la démence, mais aussi de s'engager sérieusement à déployer des efforts et des ressources pour lutter contre le raz-de-marée et venir en aide aux personnes souffrant de démence et à leurs

aidants afin d'améliorer leur qualité de vie.” [“demandera” replaced with “demande”]

“C'est pourquoi il est encourageant de voir que le Sénat et la Chambre des communes au Canada sont engagés dans des réflexions qui pourraient renforcer l'effort et l'engagement du pays. Le sixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, publié le 16 novembre 2016 et adopté par le Sénat le 22 novembre 2016, est extrêmement encourageant en ce sens qu'il s'aligne avec les recommandations qui sont censées être approuvées à l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2017. L'autre nouvelle encourageante est le projet de loi d'intérêt privé C-233 réclamant une stratégie nationale en matière de démence pour le Canada.” replaced with “C'est pourquoi il est encourageant de voir que le Sénat et la Chambre des communes au Canada se sont engagés dans des réflexions afin de renforcer l'effort et l'engagement du pays. Le sixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, publié le 16 novembre 2016 et adopté par le Sénat le 22 novembre 2016, est extrêmement encourageant en ce sens qu'il s'aligne avec les recommandations qui ont été approuvées à l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2017. L'autre nouvelle encourageante est la sanction royale accordée au projet de loi d'intérêt privé C-233 réclamant une stratégie nationale en matière de démence pour le Canada.” [“sont” replaced with “se sont,” “qui pourraient” replaced with “afin de,” “sont censées être” replaced with “ont été,” and “est le” replaced with “est la sanction royale accordée au.”]

Référence

Alary, F., Goldberg, J., & Joannette, Y. Quand le raz-de-marée a un impact mondial : S'attaquer au défi planétaire de la démence. *Canadian Journal on Aging*. doi:10.1017/S0714980817000277. Published online: 4 July 2017.